des Princes &c. Novembre 1748. 319 la justice. La mort des factieux sur résolué. Edoüard signa l'arrêt: Lancasser sur exécuté; & 22 Seigneurs avec lui; tant de beau sang versé jetta la terreur dans tout le Royaume. Il falloit alors humilier le Parlement, & lui arracher la puissance législative. Les Spencers prirent le change; ils voulurent venger leurs querelles par-

ticulieres, & ils perdirent tour.

La ligue avoit ses ressorts, son lien, son épée, mais elle manquoit d'autoriré. La Reine Isabelle lui en donna. Cette Princesse indignée de la froideur du Roi, & du mépris des Spencers qui la mettoient mal avec son époux, passa d'Angletette en France; elle étoit sœur de Charles le Bel qui régnoit alors ; il donna quelque tems retraite à sa sœur: on prétend qu'elle avoit une galanterie avec Roger de Mortimer Anglois. Edouard la redemanda; on croit que Charles épousa les ressentimens de sa sœur, & qu'il lui donna secrettement du secours; elle se résugia chez le Comte de Hainault, avec le Prince de Galles son fils qui étoit alors en France, à l'occasion de l'hommage qu'il étoit venu rendre au nom de son Pere, pour la Guyenne.

Le frere du Comte de Hainault, dit nôtre Auteur, se piquoit d'âvoir toute la bravoure & la générosité des Chevaliers errans. Il assembla 300 Gentilshommes, passa en Angleterre & yramena stabelle qu'il trouvoit d'une beauté parsaite. Ces traits ont un peu l'air de Roman: l'Histoire ne dit point tout cela. Elle dit que le Comte de Hainault, après avoir donné sa fille en mariage au Prince de Galles, passa en Angleterre, & sit

révolter le Royaume.

Il est vrai que la Reine sit emprisonner le Roi son Epoux, qu'elle le sit déposer, & couronner